

**RENCONTRES ECONOMIQUES - IEP d'Aix-en-Provence**  
**- Notes de la journée du samedi 4 juillet 2015-**

*« Le marché du travail »*

---

**Débat : Demain tous créateurs !**

J. ATTALI (Economiste) ; Clara GAYMARD (GE) ; Erik ORSENNA (AF) ; Navi RADIDJOU (Auteur)

L'agitation crée le vide, la création le remplit.

Saluer l'échec : Plus je me « plante », plus je pousse.

Il faut d'abord la solitude pour créer, puis l'interaction avec les autres.

L'humanité crée quand elle ressent le manque.

Le ressentiment du manque permet la création.

La désobéissance est une forme de condition à la créativité.

Il faut accepter les étrangers - Aux USA, 80% des créations d'entreprises, sont créées par les immigrants.

Les « premières créations » se jouent à l'école. La maternelle est déterminante.

Les surdoués qui représentent 2% de la population française, ne doivent pas être exclus du système scolaire. Il existe des coach pour les surdoués.

La confiance est la clé de la créativité.

E. ORSENNA

La créativité doit réunir 5 conditions :

- l'entêtement
- La confiance en soi même
- La certitude
- La persévérance
- L'énergie intérieure

J. ATTALI

**Session : Le marché du travail est-il vraiment un marché ?**

Khalid ALKHUHAIR (Glowork) - Jean-Luc GAFFARD (OFCE Sciences Po) - Christopher POTTS (Kepler Cheuvreux) O.PAGEZY (Manager Finance)

Il existe différents marchés du travail. Il est segmenté suivant les qualifications, les conventions et les règlements qui empêchent le libre jeu du marché.

Les asymétries d'informations existent sur le marché du travail qui se divise en 2 :

- Le marché interne (les entreprises)
- Le marché externe (les travailleurs)

La flexibilité est essentielle

Déflation au Japon 1998-2012

Pourquoi ?

- Le chômage structurel
- Les emplois vacants
- Les emplois mal rémunérés

L'entreprise n'est plus le seul lien de réajustement entre l'offre et la demande

Problèmes :

- De formation
  - D'apprentissage
  - De freins à la mobilité géographique et professionnelle
- L'entreprise crée de nouvelles formes de travail  
Avant 40 ans : On change 4 fois en moyenne d'emploi dans sa vie  
Le développement d'autres formes de travail apparaissent :
- Le télétravail
  - L'auto entrepreneuriat
  - Avec les nouvelles technologies

C.POTTS

La moralité au travail est apparue.  
La valeur sociale et la morale sont des leviers essentiels.

JL GAFFARD

Les réformes structurelles sont nécessaires à la croissance.

La flexibilité doit intervenir sur :

- Les salaires (baissent quand la demande est faible)
- La mobilité

La flexibilité engendrerait l'innovation.

La rigidité du marché du travail engendre une baisse des gains de productivité.

Les obstacles à la mobilité sont présents.

Cela crée un phénomène de « destruction créatrice ».

Il existe des rigidités dans le contrat de travail

On observe des trappes à la pauvreté aux USA

Pour se restructurer, il faut des engagements de la finance.

Pour KEYNES, le marché du travail n'existe pas car le salaire est fixe.

On compte 200 Millions de chômeurs dans le monde

L'innovation est la condition à la création de richesse.

JL GAFFARD

Conclusion :

Le marché du travail n'est pas unique, il en existe une multitude.

**Débat : « Travail et mondialisation »**

**C. GHOSN – P.LAMY**

On assiste à de grandes tendances liées à la mondialisation.

Explosion technologique de la mondialisation :

- Explosion technologique des pays émergents
- L'innovation est plus rapide, décentralisée, des services plus nombreux et enrichis

Nécessité de se concentrer sur « les travailleurs »

Le facteur travail est-il une clé ?

- le travail comme facteur de production
- la conception du travail varie

Dans 20 ans, il n'y aura plus de taxi, cela est lié au développement technologique.

L'Europe traîne, La France traîne en Europe.

1,5% de croissance en Europe – La France est en dessous

L'initiative individuelle est nécessaire en Europe

L'état doit rester en dehors et laisser les acteurs encourager l'initiative privée.

Faut-il changer le code du travail ?

Conclusion : Il y a un problème d'identité dans la régulation mondiale.

**Débat : Comment redéfinir le marché du travail ?**

E.WOERTH - JB LEVY Edf – Y SABEG (Altis International)

25% des jeunes sont au chômage en France.

90% des embauches se font sous forme d'emplois précaires.

Quelles solutions ?

La recherche de l'emploi durable est difficile

Ex : contrats aidés

Il n'y a pas d'emploi durable sans croissance.

L'adaptation est essentielle dans un monde en mutation permanente

Il faut mettre fin aux rigidités.

La France est très concernée – Le code du travail doit évoluer.

De nouvelles formes de travail apparaissent :

- Il y a des problèmes de formation
- On note des décalages entre les besoins recensés par le cabinet Mc Kinsey & Les formations dispensées pour répondre aux besoins réels du marché réel du travail
- Le coût du travail est trop élevé
- Les travailleurs doivent être sécurisés et mieux accompagnés dans leurs formations

L'innovation crée l'emploi

Il y a un problème d'organisation du pays

La relation de subordination qu'il existe dans la relation de travail est-elle la meilleure ?

« Ce sont les plus protégés qui sont les plus insatisfaits ».

Les travailleurs les plus épanouis englobent les caractéristiques suivantes :

- Une sensation de liberté dans le travail
- Les gens qui ne comptent pas leurs heures « Métier passion »
- L'enrichissement des tâches

Conclusion : Restaurer « la valeur travail » dans l'esprit des enfants à l'école dès le plus jeune âge.

L'emploi doit être utile et efficace pour être durable.

L'investissement et l'innovation sont incontournables pour faire face à la mondialisation.

La formation doit être plus adaptée au marché du travail.

La manière dont les jeunes doivent être insérés sur le marché de l'emploi est à revoir.

Les conditions de maintien des séniors sont nécessaires.

Les relations sociales ne permettent pas de fluidifier le marché du travail.

**Sur le plan macro**, l'Allemagne exporte 300 milliards d'Euros de plus que ce qu'elle importe.

**Sur le plan micro**, des problèmes de gestion de transitions technologiques existent.

Une formation professionnelle continue est fondamentale.

La protection des individus doit être plus individualisée.

### **Débat : Comment rémunérer le travail au 21<sup>e</sup> siècle ?**

Agnès Benassy Quéré – S PAILLEZ (La française des jeux)– JB LEVY (Edf) – P.POUYANNE (Total)

Ce qui est nouveau, c'est la vague d'innovation qui est portée par un petit nombre de personnes pour une production de masse.

Une nouvelle forme de capital s'accumule – Comment la répartir ?

La nature du capital a évolué et sa rémunération aussi.

La rémunération de l'innovation a pris une place.

« Le capital immatériel » vaut plus que « le capital fixe ».

L'économie numérique va demander beaucoup de compétences.

S PAILLEZ (La française des jeux)

Les évolutions se font dans la relation client. (tâches d'exécution, plus de cadre...)

De gros efforts de formation sont faits soit 10% de la masse salariale.

Une grande mobilité professionnelle est valorisée (évolution et promotion interne)

JB LEVY (Edf)

Les investissements génèrent le profit, et le travail.

Les entreprises doivent s'investir davantage dans les formations.

Rémunérations du travail et du capital

Dans l'entreprise, les 2 sont indissociables

Une politique de distribution des bénéfices attractive existe, grâce à l'actionnariat salarié chez TOTAL (participation, intéressement, actions gratuites de performance...)

On va vers un système de retraite par capitalisation.

Le capital immatériel est plus présent que le capital fixe.

Les grandes évolutions du XXIe siècle :

- capital financier
- capital humain
- capital de données (BDD, capital commercial)

P.POUYANNE (Total)

Savoir être « Pro-actif » plutôt que de penser à trop de réglementation.

Rémunérer la performance individuelle et collective

Le bonheur au travail prend sa place

Des baromètres permettent d'évaluer le management

Conclusion : 3 facteurs de chance

- Le pays dans lequel on naît (accès à l'école)
- La formation des salariés suivant l'entreprise dans laquelle on travaille = « externalités positives »
- Lié au choix technologique, d'investissement

Agnès Benassy Quéré

Faut-il rémunérer les perdants ? La loi du capitalisme l'interdit.

*Propos recueillis par S.GOFFREDO  
Professeur d'économie-Gestion  
Lycée du Golfe de St Tropez*